



FRANCE

Violence à l'école : Blanquer sur la défensive

- Un plan d'actions doit être défini après l'agression filmée d'une professeure.
- Le gouvernement réunira un « comité stratégique » d'ici à la fin de semaine.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier](#)

« Si tu ne réussis pas à maîtriser, seul, ta classe, tu es mort », confie un enseignant de lycée professionnel, donnant sa « règle de survie » : ne jamais tourner le dos à ses élèves pour éviter les jets de ciseaux et autres vis ou boulons. Il ajoute, amer : « On a perdu pas mal d'élèves perturbateurs, mais on nous a fait comprendre que, l'an dernier, on en avait exclu trop... »

Les témoignages d'enseignants comme celui-là se multiplient sur les réseaux sociaux, depuis la diffusion d'une vidéo largement relayée dans laquelle un lycéen de Créteil est filmé en train de mettre en joue une professeure avec une arme factice. Les échanges révèlent un sentiment d'abandon de ces enseignants par leurs supérieurs hiérarchiques, alors qu'au sommet de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer ne cesse de se présenter comme « le ministre des professeurs », censé restaurer « la confiance » dans l'école. Une condition sine qua non, selon lui, de la réussite des élèves.

Interdire le portable au lycée

Le mouvement qui se répand sur les réseaux sociaux sous le hashtag #pasdevague touche donc sa politique en plein cœur. Le porte-parole du gouvernement l'a bien compris. A l'issue du conseil des ministres, mercredi, Benjamin Griveaux a tout fait pour protéger le ministre modèle de la macronie. « Le phénomène n'est pas nouveau, a relativisé le porte-parole du gouvernement. *Gauche, droite : tout le monde est comptable de cela.* » Le gouvernement a été « pris de court » par la vague de témoignages, estime Philippe Vincent, secrétaire général du principal syndicat de chefs d'établissement. La proposition de Jean-Michel Blanquer d'interdire le portable au lycée a suscité l'ironie. Et les certitudes de Benjamin Griveaux vantant les classes à douze élèves ne suffirent pas – « Je suis sûr que les gamins qui sont dans des classes dédoublées ne pointeront pas un flingue sur la tempe d'un enseignant dans dix ans », a-t-il déclaré mercredi.

A l'Assemblée, mardi, l'agacement du ministre de l'Éducation était palpable. Droite et extrême droite se sont engouffrées dans la brèche en demandant une réponse « ferme » du gouvernement. Jean-



Michel Blanquer avait déjà tenté, lundi, de contrer un procès en laxisme en déclarant au « Parisien » : « *Nous allons rétablir l'ordre et l'autorité dans les établissements qui se trouvent en situation dégradée.* » Benjamin Griveaux a renchéri mercredi : « *La loi du silence n'a pas sa place dans l'école de la République.* »

Centres éducatifs fermés

La première réunion d'un « comité stratégique » aux contours encore flous doit avoir lieu d'ici la fin de la semaine. Benjamin Griveaux a déjà annoncé que la place du lycéen braqueur était « *à l'extérieur de l'école* », dans « *un centre éducatif fermé* ». Le gouvernement s'est engagé à en ouvrir vingt de plus qu'aujourd'hui, a-t-il précisé : « *Il n'y aura aucune mollesse à l'égard de comportements inacceptables.* »

Dans une tribune, les enseignants du lycée Edouard-Branly de Créteil, où la vidéo a été filmée, mettent déjà en garde contre « *des réactions radicales et extrêmes rêvant au tout sécuritaire* ». Ils appellent à « *la valorisation des petits progrès* », et non pas à « *la dénonciation permanente d'un acte isolé et insensé* ». Reste à savoir si, cette fois, « *l'institution scolaire* », comme on dit dans le jargon de l'Education nationale, saura les entendre. ■



Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a tenté de contrer tout procès en laxisme en annonçant, dès lundi, le rétablissement de « l'ordre et de l'autorité ». Photo Eric Feferberg/AFP